

# Le Lien

Mars 2007 - Supp. annuel n° 3 au Lien -

Bulletin de liaison des élus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie

## L'écologie

Conseil Régional Haute-Normandie  
Groupe des Elus Verts



EDITO

2007, une année riche en événements à plusieurs niveaux. D'importantes échéances politiques nationales, les contractualisations Etat – Régions qui engagent des grandes lignes sur les prochaines années et, pour ce qui nous concerne en Haute-Normandie, une contractualisation spécifique région/départements pour pallier, entre autre, au manquement du C.P.E.R. (\*) et enfin les Rencontres des élus régionaux Verts qui se dérouleront à Rouen en mars prochain.



L'élection présidentielle ainsi que les législatives, doivent être un moment privilégié pour débattre avec les citoyens et leur faire part de notre projet.

Alors que les discours en faveur de l'écologie foisonnent de toute part, les élus Verts œuvrent depuis longtemps pour mettre en place des politiques qui répondent concrètement aux problématiques écologiques. Parce que nous considérons que les discours ne suffisent pas, nous devons repenser et agir sur l'ensemble de nos modes de vie pour répondre aux urgences environnementales, sociales et démocratiques. Interpeller la société sur ces enjeux mais aussi apporter des réponses concrètes et cohérentes face à ces défis, tels sont nos objectifs.

Aujourd'hui, il apparaît clairement que notre présence, entre autre, au sein des Conseils Régionaux (168 élus en France) avec un certain nombre de responsabilités, notamment dans les exécutifs fait avancer les politiques publiques dans ce sens. Il y a bien évidemment encore beaucoup à faire pour que cette démarche s'inscrive à tous les échelons.

En effet, un véritable réseau d'élus Verts s'est constitué permettant d'échanger et mutualiser nos expériences. Dans cette continuité, l'enjeu des Rencontres de Rouen marquera une nouvelle étape qui a pour ambition la réalisation d'un livre Vert des régions. Il permettra de dresser les objectifs à venir pour renforcer «l'écologisation» des politiques, nous serons alors à mi-mandat.

Si nous sommes convaincus de ces enjeux : mettre l'écologie au cœur de nos politiques, qui saura mieux le faire que les écologistes ?

Véronique Bérégovoy - Présidente du groupe des élus Verts au Conseil Régional Haute-Normandie

C.P.E.R. : Contrat de Projet Etat-Région.

- 2-3 : Les Verts du concret en Régions
- 4 : Un observatoire de la Biodiversité
- 5 : Agriculture biologique et Régions
- 6-7 : Economie et écologie
- 8-9 : Energie - Dossier : le bois
- 10-11 : Transports
- 12-13 : Formation - Patrimoine - Chenal
- 14 : Le C.P.E.R. en plénière
- 15 : Dominique Voynet chez nous

# Le 10e anniversaire de l'AREHN



Extraits de l'intervention de Michel Coletta, président de l'AREHN (Agence Régionale de l'Environnement en Haute-Normandie).

«Depuis 1996, l'AREHN s'efforce d'améliorer la sensibilité environnementale des Haut-Normands et d'aider, les partenaires qui le souhaitent. Qu'a-t-elle apporté au cours de ces dix années ? Ecocitoyenneté, changement climatique, hydraulique douce, développement durable, récupération de l'eau de pluie... Autant de concepts qui, il y a dix ans, n'étaient guère diffusés hors du cercle restreint des spécialistes et qui, aujourd'hui semblent beaucoup mieux partagés. (...)

Et depuis dix ans qu'elle existe, l'AREHN a développé un ensemble de compétences. Les services proposés par l'Agence sont accessibles à tous, de la commune à l'entreprise, en passant par l'association, la communauté d'agglomération, le milieu éducatif (lycées, collèges,...) ou l'organisme professionnel.

Pour animer leurs politiques publiques de l'énergie et de l'environnement et les aider dans leur élaboration, les Régions ont été à l'initiative de la création des agences régionales de l'énergie et de l'environnement.

Leur statut en général associatif leur a permis de "rassembler autour d'une même table" les collectivités territoriales, les offreurs d'énergie, les associations et fédérations professionnelles (fédérations industrielles, centres techniques, sociétés de maintenance, organismes patronaux, ...), des organismes financiers, des associations

des politiques publiques, mais aussi des comportements au quotidien des citoyens. »

M.C.

## Des agences en réseau

Si l'agence est un maillon dans la politique régionale : outil au service du développement durable, en terme d'information, de formation, d'expertise... C'est aussi un maillon dans le réseau des Agences sur le territoire national, le réseau R.A.R.E. (\*\*). Force de propositions et d'échanges, le réseau est aujourd'hui un interlocuteur reconnu du gouvernement français et de la Commission Européenne sur les sujets liés à l'énergie et à l'environnement.

Et dans le cadre de l'accord qui les lie, l'AREHN et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ont mis en place, depuis le début de l'année 2000, un groupe de travail dédié à l'élaboration de méthodologies «d'observation» de l'énergie en région. Le fonctionnement en réseau favorise l'échange d'expériences et de savoir-faire, notamment au sein de sept groupes de travail thématiques.

D'une époque d'éveil aux problèmes environnementaux, on est arrivé à une époque aux enjeux majeurs (changement climatique, crise énergétique, biodiversité...) où ces problématiques deviennent un constituant majeur sinon fondamental

(\*) : Agence Régionale de l'Environnement en Haute-Normandie - 8, allée Daniel Lavallée (Cloître des Péintents - Rouen - 02.35.15.78.00 - site : arehn.asso.fr

(\*\*) Réseau des Agences Régionales de l'Environnement) : <http://www.rare.asso.fr>

### La Haute-Normandie vue du ciel

Rencontre de troisième type ? La vue aérienne donne à voir des éléments du paysage pour le moins surprenants. Il n'agit sans doute ici d'une simple projection sur une bulle.

La photographie aérienne a été largement utilisée pour mettre en évidence des traces écologiques invisibles depuis le sol. On voit ici le fossé et le talus qui résistent du «Cimetière de Crapeau» à l'envasement. En réalité, on retrouve une fortification de l'époque gallo-romaine.

Exposition conçue par J. Chaib  
Photos : J. Chaib, J.-P. Thorez  
Réalisation, conception infographique : C. Salagnac, A. D'André  
AREHN, décembre 2003

Avec le soutien de la Région

La Haute-Normandie vue du ciel prend une autre dimension. On voit comment la ville des Andelys s'est développée dans le vallée du Cambes et les vallées adjacentes, et comment Château Gaillard a été juché sur un éperon straté- gique.

Vue du ciel pour se régaler de sensations colorées, par exemple par les simples tonalités du feuillage des arbres de ce pays.

Une des expos produite par l'Agence

2

## Les 1ères Rencontres Inter-régionales des agendas 21 (\*)

Elles se sont déroulées, les 4 et 5 juillet 2006, à Lille, à l'initiative de l'Association des Régions de France et de la Région Nord Pas de Calais. La centaine d'élus, de directeurs et de chefs de projets présents durant ces deux jours ont fait le point sur l'avancement des politiques de développement durable mises en place par les régions.

Ce fut également l'occasion d'échanger sur les dispositifs concrets développés ici ou là afin d'envisager leur extension sur d'autres régions (soutien aux énergies renouvelables, aide à l'isolation, développement des agendas 21 scolaires, éco-conditionnalité des aides aux entreprises (voir p. 7), politique de l'eau, stratégies d'évaluation du développement durable, logement social et haute qualité environnementale, etc).

La Région Haute-Normandie y était représentée par

son vice-président en charge du développement durable, Jean-Pierre GIROD (ci-contre), qui a notamment présidé un atelier consacré aux moyens mis en place par les Régions pour inciter les entreprises à investir le champ du développement durable.

Ces rencontres ont été l'occasion, une fois encore, de constater que la quasi totalité des élus intervenants sur le thème du Développement Durable sont des élus Verts.

C'est pourquoi, si l'on éprouve une véritable satisfaction de voir nos orientations en faveur d'une approche globale, environnementale et sociale des politiques régionales enfin prises en compte dans les exécutifs régionaux. En même temps, on ne peut que regretter de voir, dans ces rencontres inter-régionales, aussi peu d'élus d'autres tendances, pour porter avec nous, cette exigence du Développement Durable.

(\*) : définition p. 10)



# Les Verts : du concret dans les Régions

168

168 élus régionaux Verts en France! Un sacré relais écologiste présent pour défendre nos idées dans les politiques publiques. Ce réseau sert à mutualiser les expériences et il est structuré en une coordination nationale.

Ce sera l'objet de ce numéro un peu exceptionnel du Lien (bulletin de liaison du groupe des élus Verts Hauts-Normands) car Rouen sera cette année, le lieu choisi pour la 3<sup>e</sup> édition des Rencontres nationales des élus régionaux Verts.

A l'issue de ces journées qui se dérouleront les 27 et 28 mars 2007, un livre Vert grand public sortira, relatant les expériences des uns et des autres. Comment écologiser les pratiques des institutions, une aventure humaine et politique riche de projets, de réalisations, d'embûches (\*) !

Cinq thématiques ont été retenues : la biodiversité, l'énergie, l'économie, le transport et la formation. Ce sera notre fil conducteur, avec des expériences d'ici en Haute-Normandie, mais aussi à travers toute la France.

Avoir des élus en Région, cela signifie aussi pouvoir être plus nombreux au sein de lieux qui comptent en politique sur les territoires (\*\*), mais aussi dans les structures nationales. En vrac : les Agences de l'eau, les Parcs Naturels, les Agences Régionales de l'Environnement (voir p.2), et bien sûr l'A.R.F. (l'Association des Régions de France, le pendant de l'A.M.F. (l'Association des Maires de France).

Ce sont de réels lieux de décisions où nous pouvons faire évoluer les politiques. Montrer la crédibilité de notre discours, la nécessité de mettre en place partout une réelle politique de développement durable pour répondre à **l'urgence écologique**.

(\*) Ainsi le Président de cette coordination Wilfrid Séjeau et son équipe sont sortis de la majorité PS du Conseil régional de Bourgogne (le conseil régional avait décidé de verser une subvention pour financer un pôle de compétitivité nucléaire) en octobre 2006, pour montrer leur position, non conciliable avec le nucléaire.

(\*\*) : Un élu au sein d'un conseil régional reçoit en plus de son mandat, des "représentations" dans les établissements publics locaux : santé, lycées, syndicats mixtes de tout ordre (déchets, eau) etc.

**Bonne lecture !**



Dijon 2006 - A droite : Wilfrid Sejeau, président de la Coordination des élus régionaux Verts et Pdt du groupe des élus Verts en Bourgogne (voir interview), à ses côtés Cécile Dufлот (secrétaire nationale des Verts) et Dominique Voynet ... (photo Cédis).

## 3 questions à Wilfrid Sejeau - pdt de la Coordination des élus régionaux Verts et Pdt du groupe des élus Verts en Bourgogne

**Le Lien : Comment est venue l'idée des Rencontres des élus Régionaux Verts ?**

Wilfrid Sejeau : Depuis 2004, les Verts ont dans les régions un nombre d'élus record, avec des délégations très diversifiées : nous sommes en capacité d'agir et de construire des politiques écologistes presque partout. Mais il y a le risque que, le nez dans le guidon, nous ne parvenions pas à tisser des liens entre nos groupes, à définir des actions communes, à mutualiser des réalisations bref, à tirer parti de notre forte représentation dans les régions. Il fallait créer un événement qui nous permette de nous retrouver, d'échanger et d'oeuvrer ensemble : d'où l'idée d'organiser les rencontres de Dijon et maintenant celles de Rouen.

**Le Lien : Le rôle des Verts au sein de l'A.R.F. (Association des Régions de France) ?**

W.S. : Mireille Ferri et moi-même siégeons désormais au conseil d'administration de l'ARF. Notre présence permet d'amener l'ARF à prendre davantage position sur des sujets qui nous tiennent à coeur, je pense aux OGM, à la fiscalité écologique. C'est aussi un moyen de faire passer des infos à tous les élus Verts en région : il se dit plein de choses intéressantes lors des Conseils d'Administration mais, en général, les présidents de Région se gardent bien d'en parler à leurs partenaires. Je fais donc des compte-rendu de toutes les réunions.

**Le Lien : Depuis votre départ de la majorité, comment votre travail au conseil régional a-t-il évolué ?**

W.S. : Nous ne sommes pas dans une attitude d'opposition systématique, mais des conflits politiques qui se réglaient auparavant en interne à l'ex-majorité sont désormais publics : nous avons gagné en liberté de parole et d'action ce que nous avons perdu en réalisations concrètes. Pour autant, nous continuons à proposer : lors de l'examen du budget nous avons réussi à faire passer de nombreux amendements.

## Un observatoire de la biodiversité en Haute-Normandie

«L'appauvrissement de la biodiversité est un avertissement » annonce Marie-Christine Blandin, sénatrice Verte lors de l'ouverture des assises de la biodiversité au Sénat le 15 novembre dernier, « l'horlogerie des écosystèmes est fragile, les effets collatéraux d'une disparition sont parfois inattendus et dévastateurs».

Concept repris localement, par Jean-Pierre Girod, vice-président au Développement Durable, qui ajoute «il ne peut exister en Haute-Normandie, comme ailleurs de futur sans nature».

Les élus régionaux Verts en **Haute-Normandie** relayent depuis longtemps la demande des associations environnementales de voir se constituer sur notre territoire un véritable Observatoire de la biodiversité. Son rôle : être une aide à la décision pour l'ensemble des collectivités, pour connaître les milieux naturels à préserver, les actions à mener, et enfin lors d'une démarche d'aménagements routiers ou de zones d'habitations ou commerciales de tailles importantes.

Pour reprendre un exemple cher aux Verts, avec un tel outil, jamais on aurait pu même imaginer de faire passer le contournement Est sur les coteaux St Adrien, on aurait eu une cartographie précise montrant l'existence d'un site remarquable. Pour l'instant, on dispose d'informations sur la biodiversité d'un territoire, mais on n'a pas de données d'ensemble et complètes sur la faune et la flore.

### Anticiper les opérations futures

Le but ultime de cette opération est d'élaborer à terme une charte pour faire connaître et préserver la biodiversité en Haute-Normandie.

Les Verts ont pris conscience que la société paie pour réparer les dégâts d'erreurs de développement non maîtrisés. D'où l'utilité d'anticiper les opérations futures.

La problématique de la biodiversité est évoquée dans le S.R.A.D.T. (\*): «depuis plusieurs années la diversité biologique



Les coteaux St Adrien, site Natura 2000 (photo Conservatoire des Sites)

régresse fortement du fait de l'importante pression des activités humaines sur les espaces naturels les plus sensibles et d'une utilisation intensive des territoires d'où «la création d'un Observatoire permanent des milieux naturels».

Le coût total de l'opération sera sur 5 ans de 4,2 M €. Concrètement sa mise en oeuvre est précisée dans le C.P.E.R. (Contrat de Projet Etat Région) 2007-2013, où l'on voit que l'Etat abondera de 0,8 M €.

Quant à la Région Haute-Normandie, elle déboursa 2 M €. Nous serions alors la 1<sup>ère</sup> région de France à suivre l'exemple des Anglais et des Allemands qui ont compris depuis longtemps la nécessité de connaître leur environnement. Il était temps ....

(\*) Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire. Document particulièrement important puisqu'il dessine les engagements de la Région pour les années à venir.

#### Les objectifs d'un Observatoire de la biodiversité :

- Avoir des données et diffuser les connaissances afin de travailler en réseau
- Valider et qualifier les données
- Obtenir un outil d'aide à la décision afin de définir des plans d'actions coordonnées en faveur de la biodiversité, en fonction des compétences respectives de l'Etat, des collectivités et des partenaires
- Apporter une expertise avec l'appui des partenaires.

#### La méthode de mise en place :

- Prendre les bio-indicateurs témoins de la dégradation des milieux et faciles à repérer et à suivre
- Nécessité de travail dans la durée
- Mettre au point un protocole de travail de recueil des données
- Définir un cadre pour la mutualisation et la validation
- Professionalisation des équipes
- Matériel pour les associations pour faciliter le traitement des informations.

L'Atlas du paysage serait une composante du futur observatoire.



La fameuse Violette de Rouen, espèce protégée (photo M. Menanteau).

## Agriculture bio : l'Île de France rattrape son retard

Avec 0,40 % de sa S.A.U. (Surface Agricole Utile) en agriculture biologique, la Haute-Normandie est classée parmi les dernières régions de France. La moyenne française se situe à 1,93 % de la S.A.U., la région PACA est en tête avec 5,5 %. La Région Île-de-France qui était assez mal lotie aussi (0,68 % fin 2004) a décidé de réagir...

En 2003 dans les 25 pays de l'Union Européenne, l'agriculture biologique représentait 3,4 % du territoire de l'Union Européenne et 2 % des exploitations agricoles.

Le développement du mode de production biologique diffère d'un Etat à l'autre, du fait en particulier de la disparité des programmes de soutien à l'agriculture biologique et des normes en agriculture biologique insuffisamment harmonisées.

La France a choisi de limiter son soutien à l'hectare (agri-environnemental) à une période de 5 ans liée à la conversion de l'exploitation.

### L'agriculture biologique dans les régions : un tableau pour comparer

Le groupe des élus Verts en Lorraine a fait un très gros travail pour répertorier dans un tableau les différents dispositifs existants dans les Conseils Régionaux de France concernant l'agriculture biologique.

On peut se procurer ce tableau auprès d'Isabelle Dubourdieu – [collaborateurs-verts@cr-lorraine.fr](mailto:collaborateurs-verts@cr-lorraine.fr) – tél : 03.87.33.61.80

### Un "bon plan" pour le bocage en région Bourgogne

Les zones humides en Bourgogne abritent de nombreuses espèces végétales et plus de la moitié des espèces d'oiseaux dépendent de ces milieux. Ces zones permettent la régulation de l'écoulement et l'épuration des eaux de surfaces. Sous l'impulsion des Verts (avant que ceux-ci ne sortent de la majorité régionale !) un Appel à projets pour plantations et entretien dans les zones humides a été lancé.

### 75 dossiers retenus représentant la plantation d'un linéaire total d'environ 100 km et de 3.3 ha de bosquets.

L'objectif étant la reconstitution du bocage bourguignon, une meilleure qualité de l'eau, une gestion des crues, un plus pour la biodiversité, la qualité des paysages ruraux, la valorisation du rôle agricole de la haie.

Selon Alain Cordier, ex-V.P. à l'environnement : « La qualité de cette évaluation pour les quelques 250 000 euros dépensés en fait la rolls des évaluations en matière de dépense publique... Si on faisait le même effort d'évaluation-amélioration dans toutes les politiques régionales. » Cette opération intéressante sera reconduite en 2007.

**Nature de l'action :** Aides aux études préalable, aux travaux et à l'entretien.

**Bénéficiaires :** Collectivités, associations, lycées agricoles, agriculteurs et particuliers.



Dans la plupart des autres Etats, une aide dite pour le "maintien" de l'agriculture biologique complète cette première période de façon à encourager ce mode de production respectueux de l'environnement et à compenser ainsi les coûts additionnels et les pertes de revenus à cause de la réalisation de pratiques respectueuses de l'environnement mais non rémunérées par le marché ! Par exemple, ce type d'agriculture nécessite entre 30 et 40 % de main d'œuvre en plus.

En juin 2005, forts de ce constat, les élus Verts en Île-de-France ont poussé à la mise en place d'une aide régionale pour le maintien de l'agriculture biologique. Il s'agit d'un régime d'aide pour les surfaces ne bénéficiant pas d'autres mesures de soutien à l'Agriculture Biologique.



### L'agri-bio : un gisement d'emploi

Ce dispositif est non seulement un appui aux exploitations franciliennes mais également une composante d'un projet régional avec le développement en aval de débouchés, de filières de proximité (AMAP, pain « Bio d'Île de France »@...) qui valorisent la Région.

Dans les autres Régions, les Verts agissent entre autre chose, par une aide au financement de la certification des agriculteurs (\*). Cette démarche coûteuse est obligatoire pour vendre ses produits dans le marché du bio.

Le label AB est une garantie, car les contrôles qui sont faits pour obtenir cette certification sont très rigoureux.

(\*) : En Limousin la subvention est de 80% du coût unitaire (HT) de la certification comprise entre 200 € et 800 € sur l'année 2005. Cela se fait aussi en Basse-Normandie, dans les Pays de la Loire, en Picardie, en Bretagne, en Auvergne, le Centre, PACA, ... mais avec des taux variables d'une région à l'autre ... (pour plus de précision voir l'encadré).

### Conséquence indirecte du passage en bio : baisse du prix de l'eau au robinet !

La ville de Munich a aussi mis en place un programme de soutien à l'agriculture biologique.

Cette collectivité a entamé en 1992 une démarche de conversion à l'agriculture biologique sur 6 000 ha, qui s'est traduite par une diminution des teneurs en nitrates dans les eaux captées.

Le coût du soutien à l'agriculture bio par la ville de Munich est de 0,1ct euros en 2000 alors que celui de la dénitrification aurait été en moyenne de 0,27ct. Rappelons que le prix de l'eau est en France en moyenne d'environ 1 à 3 euros/m<sup>3</sup>.

**Dernière heure :** L'Agence de l'Eau Seine-Normandie vient de voter un dispositif d'aide à l'agriculture biologique !

## 2006 : appel à projets Eco Région solidaire



« Notre ambition est de permettre à tous les Hauts normands ayant un projet d'entreprise solidaire d'être accompagnés dans leur démarche et de bénéficier d'aides pour monter leur projet », explique Claude Taleb, vice-président du Conseil

Régional **Haute-Normandie** en charge de l'économie sociale et solidaire (E.S.S.).

Chaque année dans ce journal, nous faisons un point sur l'avancement de ce projet et sur la politique régionale en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire.

En 2004, tout d'abord eut lieu le Forum des acteurs de l'ESS organisé à La Région, et l'an passé nous vous annonçons l'ouverture de l'ADRESS (Agence pour le Développement Régional de l'Économie Sociale et Solidaire). En 2006, l'Appel à projets Eco Région Solidaire s'est concrétisé. Le but : financer la phase initiale (étude de faisabilité), la maturation et l'expérimentation pour valider les options envisagées. Il privilégie les démarches collectives visant la création d'emplois durables et non-délocalisables.

Pour pouvoir prétendre à cet appel, quelques critères à respecter (tout ou partie):

- contribuer à un changement significatif du point de vue économique, environnemental, culturel ou social,
- créer une offre à caractère innovante sur le

territoire régional,

- répondre à un besoin non satisfait,
- valoriser les compétences, garantir la qualité des conditions de travail et l'égalité des chances,
- associer dans la démarche les consommateurs/usagers, les territoires et l'ensemble des acteurs concernés.

33 porteurs de projets ont été retenus. Montant total de l'opération : 800 000 €.

Objectif pour 2007 : aller de l'avant et changer d'échelle, pour structurer encore plus cette démarche et l'ancrer dans les territoires afin de «détéindre» sur le reste de l'économie. Et pour cela, l'Appel à projets sera renouvelé avec des modalités identiques à 2006.

### Richesse et diversité des projets :

- SCIC d'hébergement pour le 3<sup>e</sup> age
- Espaces culturels et artistiques
- **Recycleries** - ressourceries (collecte, valorisation et revente de déchets)
- **Coopérative** d'activités et d'emploi
- **Eco-centre**, plate-forme regroupant diverses activités qui s'inscrivent dans le développement durable
- **Restaurant** à vocation sociale
- **Epicerie** solidaires et/ou de produits équitables
- **Pôle touristique**, durable et solidaire
- Complexe **cinématographique** tourné vers les pays du sud
- **Maison de l'économie solidaire** dans le pays de Bray
- **Entreprise de services** à la personne
- Ferme maraîchère en **agriculture bio**
- **Transports** à la demande
- **Location de vélo** en ville (voir p. 10)
- **Crèche** avec des horaires atypiques
- Tourisme autour de la restauration **navale**
- **Ateliers** créatifs et un café solidaire
- **Plate-forme sur l'énergie** (voir p. 12)...

Appel à projet 2007, disponible sur le site : [www.region-haute-normandie.fr](http://www.region-haute-normandie.fr)

Dépôt des dossiers : fin mai 2007.



### Trois questions à ... Frédéric Lamblin

**Potager conservatoire - Beaufort (27).**

#### 1- Quel est votre objectif ?

Mon projet s'inscrit dans une Zone de Revitalisation Rurale (Z.R.R.) et s'articule autour de trois axes :

- Mise en place d'un lieu à vocation touristique et pédagogique,
- Production maraîchère avec commercialisation des légumes de saison sous forme de «paniers»,
- Production de semences potagères de variétés anciennes de légumes.

L'ensemble qui s'étendra sur environ 4 ha. permettra, à terme, la création de trois emplois à temps plein et même davantage.

#### 2- Quelle est votre formation ?

J'ai une double formation : un D.U.T. dans l'animation, et un Bac Pro de jardinage. Ma nouvelle activité me permettra de mettre en œuvre ces deux passions et de contribuer au développement économique de mon territoire, l'idéal !

#### 3 - Depuis que vous avez été retenu dans l'appel à projets, où en êtes-vous ?

Une association a été créée : « 1 001 légumes »\*. L'étude de viabilité financière, que j'ai travaillé avec la Boutique de gestion, est bientôt terminée. Un site est pres senti. L'appel à projets m'a permis de financer cette période de maturation et le recours à des conseils extérieurs. Cette phase est capitale pour le succès du projet.

(\*): « 1 001 légumes » 06.84.67.93.21

## Trois questions aux porteuses de projets de Solid'aide

Épicerie solidaire - Rouen (76)

*De gauche à droite : Fabienne Lavis (gestion), Nina Horta (ateliers), Armelle Gordon (suivi social des dossiers) et Firouze Djoubri-Michel (coordinatrice).*



### 1. Comment est né votre projet ?

Depuis trois ans, nous discutons entre nous du besoin d'une épicerie sociale et surtout de plus de liens entre les habitants sur les Hauts de Rouen. Nous sommes issues toutes les quatre du quartier. Nous connaissons ses besoins, ses habitants, ses difficultés. Nous souhaitons proposer aussi des ateliers sur la nutrition, pour faire de la prévention contre l'obésité, et d'autres symptômes de la malbouffe. On veut redonner le goût de préparer des plats, avec des produits de saison, pour cela la réintroduction des fruits et légumes dans les menus est importante.

Les conseils que l'on donnera aux mamans, on les a expérimenté depuis deux ans, en famille, et ça marche ! La société pousse plutôt à la surconsommation et quand on est à l'écart des circuits ce n'est pas évident de se sentir bien.

### 2. Quel est l'objectif prioritaire de votre démarche ?

Une épicerie où les clients ne paieront que 20 % du prix réel du produit, c'est bien, mais ils repartiront en prime avec un peu de chaleur humaine. C'est là notre originalité. La galère on y est passé toutes, on sait de quoi on parle !

### 3. Où en est votre projet aujourd'hui ?

Cela avance bien, notre local est fourni par l'office H.L.M. Rouen-Habitat, les travaux devraient être faits en mars. On a bénéficié de l'appel à projets de la Région sur l'économie solidaire. Cela nous a permis de mettre au point les études de faisabilité du projet. De plus, le Conseil Général et des Fondations nous apportent des subventions.

## "La question économique est sans doute l'une des plus difficiles à traiter ..."

« La question économique est sans doute l'une des plus difficiles à traiter », relate Jean-François CARON, président du groupe des élus Verts au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, lors des dernières rencontres des élus régionaux à DIJON en 2006. « Nous savons ce qu'il ne faut pas faire, mais il faut prendre en compte certains principes de réalité ».

Fort de ce précepte, il s'est attelé à une tâche ardue, mettre en œuvre une politique économique qui ait du sens, cela revient à réfléchir aux finalités des productions pour pouvoir infléchir sur les investissements dans les filières locales. Et plus concrètement, cela passe par la mise « en place d'indicateurs pour savoir dans quelle mesure une aide publique génèrera des effets sur la création de richesses, la soutenabilité environnementale et sur les aspects sociaux ».

### Eco-entreprises

Déjà lors du précédent mandat, les élus Verts du Nord-Pas-De-Calais avaient fait adopter une grille de développement durable, notamment sur les contrats de développement des entreprises, qui sont soumis à des critères économiques, environnementaux et sociaux.

"Nous avons travaillé sur le concept d'éco-entreprise, c'est à dire qu'elles ont pour objet de traiter les pollutions diverses. Donc, au moment du S.R.D.E. (\*), nous disposions d'une antériorité. »

Un groupe de travail a été mis en place et Jean-François CARON a d'ailleurs une délégation claire et nette, du Conseil Régional du Nord : « Mission sur les finalités de l'intervention publique dans le domaine de l'économie dans le cadre de la mise en place du S.R.D.E. (\*) » !

Sont réunis autour de la table pilotée par la région : la Chambre de Commerce, des Syndicats, des associations de chômeurs, le C.E.S.R. (Conseil Economique et Social Régional).

### La démarche se veut donc participative

« Le Vice-président socialiste a accepté qu'1 % du budget économique soit consacré aux opérations de recherche et d'expérimentations sur les finalités de l'économie, ainsi qu'un dispositif de suivi. Et le plan d'économie sociale et solidaire n'est pas marginal dans le dispositif. »

Cette Région a obtenu d'avoir comme pôle de compétitivité et d'excellence le ferroviaire, ce qui coïncide bien avec les idées des Verts.

Au cours de l'année 2007, un vote sur le travail de cette mission devrait intervenir, officialisant une grille reprenant des critères pour guider les aides publiques aux entreprises locales.

Au fur et à mesure, le but est d'adapter

les politiques économiques en termes de finalité, de modalité et de gouvernance.

(\*) : S.R.D.E. : Schéma régional de développement économique, les grandes lignes tracées par une région concernant les questions économiques pour les années à venir.

### Le contre-exemple ....

Projet TEREOS : ni au service de l'environnement, ni au service de l'humain !

Les élus Verts en Haute-Normandie ont voté contre une subvention visant à aider une entreprise de production d'éthanol, TEREOS, dont le bilan environnemental, n'est pas intéressant (0,8 l équivalent pétrole pour 1 l d'éthanol, à partir de blé produits de façon intensive).

Au niveau social, ce n'est guère mieux : 9 créations d'emplois, représentant un coût par emploi de 295 877 € sachant que la moyenne nationale des aides publiques pour la création d'emploi est de 50 à 60 000 € /emploi. Par ailleurs, cette multinationale a un chiffre d'affaire de 2 milliards d'euros, a-t-elle besoin de subsides du public ? !!!

Les Verts réaffirment leur soutien aux "vrais" bio-carburants, comme l'huile végétale brute, produite en circuit court, mais rejettent les agro-carburants industriels dont les rendements énergétiques sont quasi nuls.

## Energie : changeons d'échelle

Une des politiques phares des Verts en région tourne autour des économies d'énergie. Subventions pour les panneaux solaires ou poêles à bois, toutes les régions, sous l'impulsion des Verts s'y sont mises. (\*) Nous allons nous intéresser à d'autres initiatives portées dans d'autres régions sur la thématique de l'énergie que cela soit sur les énergies renouvelables ou l'isolation, car l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. Ce proverbe est-il cauchois (\*\*) ou Vert ? Ou les deux à la fois, à vous de juger !

### Picardie avantage isolation

Un prêt à taux zéro pour isoler sa maison. Voilà, la bonne idée ! Dans une région, où le pouvoir d'achat est bas, pouvoir isoler sa maison relève du luxe. Et pourtant, bien isoler sa maison permet de réaliser jusqu'à 30 % d'économie d'énergie sur la facture des ménages, soit environ 300 € / an pour une maison de 100 m<sup>2</sup>.

Le 0 % d'intérêt est indolore car la période de remboursement est suffisamment longue. De plus les ménages peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt (25 %). Le Conseil Régional de **Picardie** finance une partie de la bonification qui permet de proposer ce prêt (soit 1,8 M d'€ de disponibles plafonnés à 6 500 €). Il gère également l'animation du dispositif.

8 La C.A.P.E.B. (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) se charge de l'information auprès des professionnels du bâtiment. Ces derniers devraient également bénéficier des retombées de ce dispositif, avec un marché de travaux estimé à 100 millions d'€ avec de nombreux emplois à la clé.

Ce dispositif qui vient d'être lancé s'adresse à tous les propriétaires occupants ou bailleurs de maisons individuelles, d'appartements ou immeubles bâtis avant 1982. Jusqu'à cette époque, en effet, on intégrait peu dans les maisons neuves les standards de performance thermique. L'effort est porté en particulier sur la toiture, lieu principal de déperdition. Par ailleurs, une bonne isolation permet de garder la fraîcheur en été.

Pourquoi avoir recours à un prêt bonifié et non à une subvention ? Cela permet de changer d'échelle : plus d'habitants pourront en bénéficier, le dossier est moins lourd à faire, pas d'argent à déboursier, et les mensualités correspondent aux économies réalisées. Le réseau pour promouvoir le dispositif est vaste puisque c'est une banque.

Le Nord-Pas de Calais a eu une démarche similaire avec le prêt Isolto.

### Un peu partout en Régions, des projets émergent

Pour l'instant, ces politiques en sont à leur démarrage, il est donc difficile d'avoir du recul pour en mesurer les effets.



Le mur en paille : un bon isolant local

Et comme le disait à Dijon Jean-Marc Pasquet, chargé de mission au pôle finances de la région Picardie : «La difficulté aujourd'hui est que les expériences menées dans les Régions sont émergentes et difficilement comparables».

D'où le besoin justement de se rencontrer entre élus pour connaître ce que les uns et les autres font. Les Verts sont clairs, en **Normandie** comme ailleurs, les aides pour les constructions de bâtiments doivent être éco-conditionnées. Seuls les projets intégrants les normes les plus strictes en terme d'isolation, récupération d'eau, ou énergies renouvelables seront pris en compte. Notre souhait : que cela soit la règle partout et non pas seulement la promotion d'un projet exceptionnel mis en valeur.

(\*) : La Haute-Normandie a le taux d'aide le plus important. Nous n'allons pas y revenir car ce thème a longtemps été développé ici (pour de plus amples informations, contactez-nous au groupe des élus).

(\*\*) : le pays de Caux est un triangle qui s'étend de Dieppe, à Duclair et enfin le nord du Havre. Le Cauchois est réputé économe !

## Le bois : une

Les demandes de poêles à granulés-bois explosent. Les aides (1) n'expliquent pas tout, les habitants ont à la fois une préoccupation économique (prix des énergies fossiles qui flambe), mais aussi écologique.

### Pourquoi est-ce écologique de brûler du bois ?

En brûlant, le bois reprend de l'oxygène, redégage l'énergie qu'il avait emmagasinée et aussi le gaz carbonique. Brûler un stère de bois, c'est éviter de dégager dans l'atmosphère 200 kg de plus de CO<sup>2</sup> venant du pétrole, par exemple.

Et se chauffer au bois, ... c'est bon pour la forêt ! L'exploitation intelligente des forêts favorise leur régénération : la croissance est meilleure dans une forêt entretenue (2). Cela participe à la lutte contre les incendies. La ressource est largement préservée, car il faut ajouter au bois de coupe l'entretien des haies, si important pour le maintien du bocage, nécessaire à la biodiversité. Un système de certification pour le respect d'une gestion durable de la forêt évite les dérives (label PEFC Programme Européen des Forêts Certifiées).

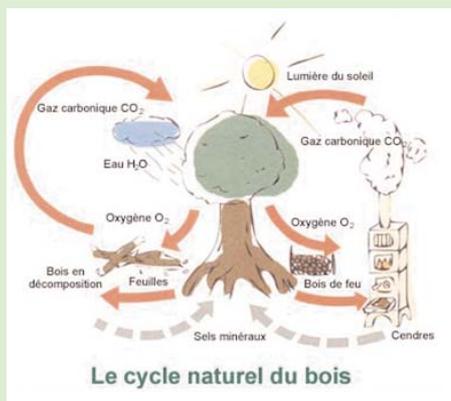
### La filière bois-énergie dans les régions

Se chauffer au bois, donc c'est écolo, pas cher, oui mais ... Même si c'est le mode le plus ancien de chauffage, le remettre au goût du jour n'est pas si simple ! Encore faut-il en aval organiser la filière d'approvisionnement. Dans toutes les régions, la question se pose.

Durant les dernières rencontres de Dijon, les élus Verts ont confronté leurs interrogations : offres en bois satisfaites ou pas, conflits d'intérêts avec les autres professionnels utilisant les sciures (panneaux de particules), distance d'approvisionnement...

En effet, la question des kilomètres parcourus jusqu'à la chaudière doit être prise en compte. La conseillère régionale, André Buchmann déplore que «La région **Alsacienne** où cette énergie est bien implantée, importe des granulés d'Allemagne».

## énergie locale et ... écologique !



« Il faut donc privilégier la ressource de proximité et financer des plates-formes de stockage » insiste Antoinette Gillet (vice-présidente à la Recherche et à l'Énergie, en **Franche-Comté** présidente de d'Effinergie (3). C'est dans ce sens que la région Franche-Comté s'est engagée. De plus, elle lance une réelle stratégie pour le bois énergie. Un travail approfondi a été établi pour retracer l'état de la filière. Un animateur a été engagé et quatre groupes de travail fonctionnent : « promotion-formation », « approvisionnement », « chaufferies », « stratégie ».

**Les Pays de Loire** aussi, sous l'impulsion d'Emmanuelle Bouchaud, Vice-présidente chargée de l'Énergie, ont mis en place, un protocole de 4 ans, comprenant, entre autre, l'engagement d'un animateur

pour cette question et des aides à la mobilisation de la ressource pour les projets réduisant le transport par une utilisation locale.

Favoriser les chaufferies-bois cela peut permettre aussi à terme, de brûler d'autres résidus organiques

### Elagage et déchiquetage en ville

#### Le bois énergie, plusieurs combustibles à distinguer :

- la bûche traditionnelle : pour les foyers ouverts, les inserts.
- les granulés de bois : pour des poêles à bois prévus à cet effet. Ces granulés sont fabriqués à partir de sciures compressées en petits cylindres. Ils possèdent un pouvoir calorifique 1,53 fois supérieures au bois sec
- le bois déchiqueté ou plaquettes : prévu aussi pour des poêles (mais différents de ceux pour granulés, mais aussi en alimentation automatique). Ce matériau provient du résidu de taille d'arbres. Il s'adapte aussi à l'utilisation dans les réseaux de chaleur (grosses unités de chauffe en collectif). Il n'a pas besoin de transformation.

(tourteaux, résidus de lin chez nous, ...).

En **Picardie**, il est prévu de remplacer toutes les chaudières des quelques 100 lycées picards. A la clé : réduire de 20 % chaque année la facture énergétique gigantesque de 8,5 M € engoulis en combustibles fossiles, non- renouvelables.

#### Et en Normandie ?

L'association Eco-choix (4) en **Haute-Normandie** aussi se pose des questions sur la filière ici, et nous en a fait part. Les élus régionaux se veulent rassurants sur le fait que le dimensionnement de l'usine de production de granulés est suffisant et peut encore augmenter (détail sur notre site : [hncverts.free.fr](http://hncverts.free.fr)).

Quant à la ressource, le directeur d'Anoribois, M. Olivier Boulay, se veut également encourageant : « Le bois représente 6% des modes de chauffage, on pourrait sans mettre en péril nos forêts passer à 12 % à moyen terme. La forêt grossit chaque année de 30 % de façon naturelle.

On exploite 70 % de ces 30 %, donc on pourrait déjà passer à 100 % d'exploitation durable de la ressource. Par contre, un handicap reste majeur, le morcellement des forêts privées. Elles sont de petites tailles, disséminées, plus ou moins bien entretenues ou inaccessibles (en pentes)».

« On pourrait aussi mieux valoriser les tailles paysagères en ville ou de haies à la campagne, mieux récupérer les déchets de bois multiples, pour faire du bois plaquette » ajoute Olivier Lainé de l'association Eden (5) qui veut promouvoir le bois déchiqueté. La Région a d'ailleurs financé une déchiqueuse.



(1) : Comme la Haute-Normandie, beaucoup de régions financent l'achat et/ou l'étude d'installation de poêles à bois individuels ou collectifs. Pour les conditions, se renseigner auprès du groupe Vert : 02.35.89.01.75. ou site région.

(2) Renseignements complémentaires sur le site d'Anoribois.com ou au 02.35.61.55.59, ce syndicat des métiers du bois en Normandie a son siège à Bois-Guillaume - 1, rue G. Clémenceau - 76230.

(3) Effinergie : Collectif qui rassemble les acteurs du bâtiment soucieux de mettre en œuvre un référentiel commun des économies d'énergies dans le bâtiment. Association Effinergie - 4, av. du recteur Poincaré - 75016 PARIS ou Catherine Bonduau - 06 61 51 61 51 - site : [www.effinergie.org](http://www.effinergie.org)

(4) Eco-choix - 21, rue Albert Gibet - 76430 St Romain De Colbosc 02-35-20-19-57. <http://ecochoix.free.fr>

(5) : E.D.E.N. (Energie Durable En Normandie) C° / Confédération Paysanne - 38 bis, rue Bellanger - 76 190 Yvetot - tél : 02 35 95 68 18.

## Le vélo : un plus dans l'offre de transports des agglomérations

La mobilité des populations augmente, les distances parcourues en général sont assez courtes et la chasse au CO<sup>2</sup> conduit les collectivités à repenser l'offre de transports à la population.

Le vélo peut répondre à cette demande si on sait le rendre attractif. Il reste le meilleur moyen de transport individuel non polluant. Il est encore plus performant si on y ajoute la souplesse et la jonction aux transports collectifs existants. C'est là, quelque part, le génie de Movimento.

Des stations de locations de vélo disséminées dans la ville, à côté des grands axes de transports en commun. Pour 2 € (par exemple) la demi-journée, on part avec un vélo adapté à la ville, et on peut le redéposer dans une autre station, donc pas de problème de stationnement. Mais la location peut être aussi plus longue, au mois ou même à l'année pour les étudiants par exemple.

L'objectif de ce type de service dans les grandes villes est le report d'un mode de transport vers l'autre de façon fluide, pour qu'un maximum de trajets se fassent tout simplement autrement qu'en voiture.

La spécificité de Movimento, contrairement à l'afficheur Decaux qui est aussi sur ce créneau, est la mise en place d'une intermodalité tarifaire, billettique et physique permet d'associer le vélo au réseau de transport public. C'est la garantie du succès du système. Le vélo ne doit pas être une concurrence mais une complémentarité avec bus et métro.

Par ailleurs, le but de Movimento est d'avoir des stations «humanisées». Les salariés proposent en plus du vélo tout un ensemble de services : les meilleures solutions de transport de l'agglomération pour un type de trajet, les petits trucs du cycliste, etc. Cette association, qui est devenu coopérative a été créée à Toulouse, par des militants du deux roues, et cela se ressent aussi à travers leurs salariés, qui deviennent eux aussi des militants de la «petite reine».

À Toulouse, ils ont même développé, en lien avec l'ANPE, une formation spécifique qualifiante pour leurs agents.

### Demain en Haute-Normandie ?

En lien avec les associations locales Movimento a répondu présent à l'appel à projets Economie solidaire de la **Région**



Photo : FMM

**Haute-Normandie**, et grâce à cela des études ont été menées à **Rouen, Le Havre, Evreux** pour voir si leur concept était importable chez nous.

En plus de la coopération avec les transports en commun, ce service pour être «rentable» doit s'entendre dans une organisation d'agglomération pour qu'il puisse bénéficier à un maximum de population.

Le fait d'avoir une population étudiante importante est un atout majeur pour Rouen et Le Havre. La cible majeure de l'utilisation vélo en ville sont les 20-40 ans.

### Pistes cyclables

Les villes normandes sont à la traîne en infrastructures pour les vélos, on peut espérer que si elles s'engagent dans cette «voie cycliste», il y a fort à parier qu'elles enclencheront les «voies cyclables» dans la foulée, se rendant compte du manque. T.E.O.R. à Rouen a ses sites propres, pourquoi pas le vélo ?

Pour que cela aboutisse, la phase suivante est un appel d'offre par les collectivités en charge de la compétence transports en commun, avec peut-être au préalable une phase d'expérimentation. À la clé, si les trois villes concrétisent leur projet de location de vélos, on peut envisager la création d'une centaine d'emplois.

## En Régions, des plans de déplacements doux

### - La Basse-Normandie : une "vélo région"

Dans le cadre de la mise en place de son Agenda 21 (\*), le Conseil Régional initie une politique en matière de déplacements cyclables qui s'inscrit dans une logique d'écomobilité (domicile-travail ou lycées, mais aussi déplacements de loisirs et de tourisme).

Un dispositif d'aide aux collectivités locales s'engageant dans le cadre de la mobilité urbaine et périurbaine, a été créé dans une dynamique de valorisation du vélo comme moyen de déplacement.

### - Région Centre : circulations douces ou non-motorisées

Prise en compte transversale des usagers les plus vulnérables (piétons, vélos, handicapés, rollers...) dans ce qui relève de la compétence de la Région Centre.

Rédaction d'un rapport sur les circulations douces pour permettre des propositions d'amélioration au niveau des lycées, des TER... Mise en place d'un P.D.E. (Plan de Déplacement d'Entreprise) pour le personnel régional.

### Entendu à Dijon 2

- Catherine Levraud - Vice-pdte de la Commission Transports en région PACA : *"la cherté du ferroviaire ne tient-elle pas simplement au fait que c'est le seul mode de transport qui intègre le plus les coûts externes"*.

En effet, un camion ou une voiture dans son prix au kilomètre ne tient pas compte du coût de construction des routes, de leur entretien, et aussi des nuisances environnementales qui découlent de la circulation.

- Gérard Leras - Pdt de la Commission transports en Rhone-Alpes *"Nous avons intérêt à mener une démarche des Verts interrégionale"*.

(\*) : **Agenda 21** : programme adopté par les gouvernements à Rio en 92 avec des mesures pour un XXI<sup>e</sup> siècle durable. C'est un ensemble de mesures concrètes *"pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément"*

# TRANSPORTS

## Prise de position des élus Verts

### La pollution : ça suffit !

Les récentes conclusions du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) achèvent de confirmer la pertinence et l'utilité du combat mené par les Verts depuis 20 ans : les activités humaines sont responsables de l'essentiel du réchauffement climatique de ces 50 dernières années, avec pour conséquence une hausse probable des températures de 1,8 à 4 degrés d'ici 2100 et l'élévation du niveau des mers.

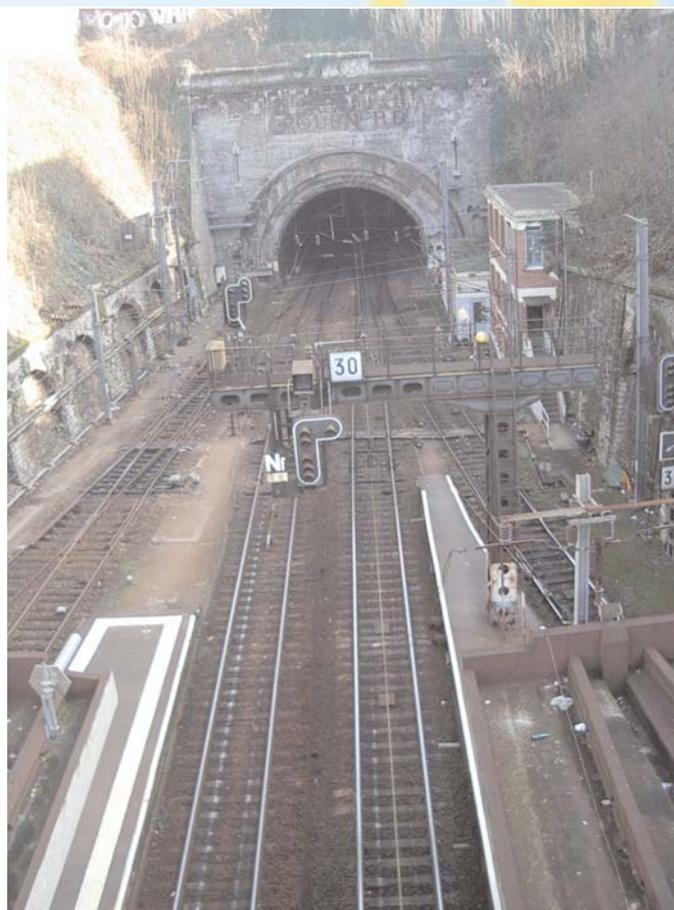
Pour freiner, du moins stabiliser le réchauffement climatique, il faut jouer sur sa principale cause : les gaz à effet de serre et notamment le dioxyde de carbone dont l'augmentation est surtout due à l'utilisation des combustibles fossiles comme le charbon, le gaz naturel ou le pétrole. Ainsi, le secteur des transports est responsable à lui seul de 26% du total des émissions de gaz à effet de serre.

Face à cette situation, comment Mr Chirac peut-il appeler à la « révolution écologique », alors que son soutien sans faille aux lobbies industriels va à l'encontre de celle-ci, alors que son gouvernement programme, avec sa bénédiction, 2 500 km d'autoroutes d'ici 20 ans ? Il est temps d'arrêter cette mascarade !

#### Non au contournement Est et aux centrales à charbon au Havre

En effet, il est grand temps de faire des propositions concrètes à la hauteur des enjeux. Pour cela, Les Verts veulent rompre avec les politiques du passé, responsables de ce réchauffement, et s'opposent à tout projet polluant, qu'il s'agisse du contournement Est de Rouen ou des centrales au charbon au Havre. Le rail comme moyen de transports non-polluant, doit retrouver une meilleure place dans le transport des marchandises et des hommes.

Produire et consommer autrement en respectant l'homme et la nature c'est possible, encore faut-il le vouloir en passant du discours aux actes !



Le tunnel à l'arrivée en gare de Rouen.

## Ligne Paris-Le Havre : les usagers en colère !

Depuis quelques temps, ça "bug" dur à propos de la ligne Le Havre-Rouen-Paris !

Et oui, c'est internet qui vient à la rescousse des usagers, discussions animées sur la toile, rendez-vous fixés sur le net, regroupements, et ce, dans le train même ! On y confronte ses expériences sur les problèmes rencontrés (retards récurrents, manque de places, de trains, annulations, wagons en rade en rase campagne, ... la liste est longue). Et entre Paris et Vernon, une association d'usagers s'est créée. Au programme de ces réunions d'usagers : pétitions, tracts, courriers aux décideurs ... En tant qu'écologistes et élus, un service de train de qualité nous paraît bien-sûr primordial.

Il ne suffit pas pour la S.N.C.F. de proclamer à qui veut l'entendre «A nous de vous faire préférer le train», encore faut-il que cela suive derrière, et pas seulement sur les lignes T.G.V. du réseau.

#### Le train : une priorité

Première chose à savoir, si les régions ont récupéré les lignes internes de leurs territoires (les T.E.R.), la SNCF reste propriétaire des grandes lignes et les gère.

Les élus Verts ont dénombré les amélio-

rations à faire rapidement pour désengorger la situation :

- des travaux nécessaires pour une ligne supplémentaire à Mantes-la-Jolie
- faire passer une voie en plus pour les Hauts et Bas Normands sur Achères
- consacrer plus de quais à St Lazare réservés à la ligne Paris-Rouen-Le Havre
- la rénovation et l'achat de nouveaux matériels roulants.

Quant au cadencement (un train toutes

les 1/2 h. en heures pleines), cela semble être bien parti pour 2008.

Hasard du calendrier, au moment où nous écrivons ces lignes, la SNCF, met en ligne un site humoristique "*sosbonnes excuses.com*" destiné à tout ceux qui arrivent en retard car ils ne prennent pas le train...

A quand un site SNCF pour ceux qui prennent le train et arrivent en retard au travail à Paris ?

#### Des nouvelles de la ligne Rouen-Evreux

L'étude qui a été faite montre l'intérêt à réaliser cette ligne au vue d'un potentiel de voyageurs transportés chaque jour (2 000 minimum dans un premier temps), soit un trafic équivalent ou supérieur à la ligne Rouen-Dieppe.

Les Verts en Haute-Normandie demandaient depuis longtemps que soit étudiée la réouverture de cette ligne qui pour l'instant est assurée par un car. La remise en service du rail permettrait d'économiser plusieurs tonnes de CO2 par an.

Nous serons également attentifs aux mesures compensatoires pour les riverains contre le bruit. Aujourd'hui, des études supplémentaires doivent être faites pour vérifier la faisabilité technique. Pour Les Verts, si les études prochaines s'avèrent positives, il ne saurait être question de bloquer ce projet utile pour le bien collectif.

Les élus Verts du Centre demandent quant à eux, la poursuite de la ligne, Orléans- Chartres ... Logique !

## Une journée consacrée à l'habitat durable

Dans le cadre des journées des pratiques du développement durable en Haute-Normandie, initiées par l'AREHN, la Région, le CNFPT, des professionnels du bâtiment et/ou du développement durable, des élus locaux se sont retrouvés le 4 octobre à l'Université de Mt St Aignan pour partager leurs connaissances. Comment bâtir « durablement » dans notre



région ? Comment concevoir des bâtiments le moins nuisibles pour l'environnement : chantiers propres, matériaux non-polluants, basse consommation énergétique, récupération d'eau.

Un constat : les habitudes sont dures à changer. Les profes-

sionnels du BTP travaillant dans ce secteur sont encore trop peu nombreux.

La Région Haute-Normandie commence à mettre en place des actions de formation pour relayer le concept d'habitat durable auprès des artisans ou futurs artisans, (voir ci-dessous). Ainsi 80 000 euros ont été investis dans une centrale photovoltaïque au Lycée professionnel de Louviers qui pourra servir pour les journées qualifiantes « QualiPV » (formations aux techniques photovoltaïques).

Et à St Etienne du Rouvray, au lycée Le Corbusier, c'est un lycée spécialisé dans les métiers du bâtiment, avec une plate-forme de matériel liée à l'énergie renouvelable qui est programmé.

Le label Qualisol (\*) pourra donc être transmis dans de bonnes conditions avec la remise en état des panneaux solaires thermiques (pose de panneaux solaires alimentant des ballons pour l'eau chaude sanitaire). Le label Qualibois trouvera aussi un terrain d'apprentissage avec une chaudière fonctionnant avec des plaquettes forestières, et un poêle à granulés. Durée de la formation actuellement : deux jours, mais il est prévu des modules supplémentaires pour aller sur des techniques supplémentaires, comme l'étude de la surface de radiateurs nécessaires en fonction de l'isolation de la maison, du type de chauffage, etc...

Dans l'avenir, on peut souhaiter que le développement durable se trouve traité de façon transversale dans toutes les formations qualifiantes ou spécifiques : agriculture, les métiers du soin ou de la coiffure par exemple, l'alimentaire...

(\*) Qualisol : La marque Qualisol créée par l'ADEME en 1999 dans le cadre du Plan Soleil, fédère à ce jour un réseau national de plus de 9000 installateurs. Qualisol est désormais géré par "Quali'EnR", fondée le 11 Janvier 2006 par la CAPEB.

### Entendu à Dijon en 2006 dans l'atelier Formation Pro.

Maryse Arditi : Vice-présidente du Conseil Régional Languedoc Roussillon, Présidente de la Commission Formation continue : « dans tous les stages de la région, nous organiserons une journée de sensibilisation et d'information sur le développement durable. Une équipe est en train de créer un programme. Nous commencerons par le public le plus loin de l'emploi. »

Un intervenant : « nous devons promouvoir l'égalité des sexes dans toutes les professions, y compris dans des métiers comme le bâtiment ».

Jean-Luc Burgunder : vice-président du Conseil régional Centre, chargé de la Formation professionnelle continue. : « afin de développer la filière agriculture biologique dans notre région, j'ai souhaité que des CFA s'engagent dans la restauration collective bio. Six d'entre eux se sont portés volontaires. (...) il est nécessaire de faire preuve de pédagogie auprès des jeunes mais aussi des encadrants et personnels de cuisine. Il a fallu introduire dans les modules de formation la bonne manière de cuisiner les produits bio. (...) Les C.F.A. se sont engagés dans une démarche de développement durable. Je suis convaincu que la formation professionnelle est un lieu privilégié. Elle permet d'être au cœur de tous les publics. »

12

**ZOOM**  
sur une  
association  
locale

## Une I.D.E.E. qui fait son chemin ...

Fécamp, vous connaissiez ses 5 éoliennes, mais saviez-vous que depuis la rentrée 2006, une licence « Système à énergies renouvelables et alternatives » est née. Elle est le fruit d'une collaboration entre le Lycée Guy de Maupassant, les collectivités locales, des entreprises et l'Université du Havre. Fécamp devient ainsi la Ville en pointe sur les énergies renouvelables en région ... et ce n'est pas fini.

Gérard Neuville (conseiller municipal Vert, photo ci-contre) a répondu au nom d'une équipe particulièrement ouverte et pluridisciplinaire à l'appel à projets E.S.S. de la région. L'association I.D.E.E. (\*) a pour objectif de coordonner des activités liées aux énergies renouvelables et à la maîtrise énergétique. En avril prochain, leur première réalisation sera l'ouverture d'un Espace Info Energie (E.I.E.) dont l'action rayonnera sur l'ensemble du Pays des Hautes Falaises et de la Côte d'Albâtre. Son rôle : promouvoir les économies d'énergies et le recours à des énergies renouvelables. IDEE voulait également monter une unité de production et de vente de bois déchiqueté pour

les poêles utilisant ce combustible très spécifique pour le chauffage individuel et collectif (voir p.9).

Pour l'instant le marché a été jugé trop faible. Dans un premier temps, il leur faudra donc promouvoir ce type de chauffage non-polluant via le futur E.I.E. et inciter surtout à l'émergence de réseaux de chaleur communaux ou auprès des bailleurs sociaux.

IDEE travaille aussi sur le concept de l'isolation écologique des bâtiments. Si les matériaux sont connus, par contre l'offre régionale en matière d'artisans capables de mettre en œuvre ces techniques est encore insuffisante. En janvier 2008, deux ouvriers devraient être embauchés au sein d'une SCOP pour poser chanvre, laine de bois et surtout ouate de cellulose. Cette dernière a un très bon rapport qualité / prix, car elle provient de papiers recyclés.

A terme, une telle plate-forme pourrait créer une vingtaine d'emplois sur Fécamp et sa



Photo : FMM

région, quand tous les projets auront vu le jour ... car il y en a d'autres dans les cartons.

(\*) Contact : IDEE (Initiatives pour le Développement de l'Efficacité Energétique) - 02.35.10.38.44 / mail : idee76@orange.fr

## Patrimoine : l'Inventaire dessine notre histoire pour ... demain

La Région Haute-Normandie, a accueilli les 10 et 11 novembre 2006, l'A.P.I.G. (Association des Personnels de l'Inventaire Général). Une quarantaine de salariés sont venus de toute la France. Cette rencontre a été utile pour échanger sur l'état des lieux concernant la décentralisation vers les régions des services de l'inventaire. Celle-ci d'une région à l'autre se déroule selon des rythmes et des accueils très variés, parfois même conflictuels alors que ce transfert est effectif pour le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Véronique Jullien (Conseillère régionale déléguée au Patrimoine) a présenté les enjeux politiques de cette décentralisation.



Un inventaire permet de mieux connaître et faire connaître pour conserver, gérer, transmettre afin d'intégrer les patrimoines dans les politiques d'aménagement du territoire.

En Haute-Normandie, une phase d'expérimentation avait permis avant le 1<sup>er</sup> janvier de signer des conventions de partenariat entre le service de l'inventaire et les collectivités locales pour entreprendre ou poursuivre les opérations de recensement des richesses patrimoniales autour d'études topographiques, thématiques ou régionales. Parmi celles-ci, nous pouvons indiquer l'agglomération de Dieppe, du Neubourg, la Communauté d'agglomération Seine Eure avec comme particularité une ville nouvelle : Val-de-Reuil :

La limite chronologique du territoire concerné par l'inventaire était 1850. Aujourd'hui, l'évolution de la notion de patrimoine dans l'espace et le temps a permis une évolution de cette limite et la ville nouvelle qui vient de fêter en 2006, ses 30 ans d'existence entre donc à présent dans le champ d'étude. L'analyse et la description par le SRI des étapes de création de cette ville, en gestation, puis construction et déjà en démolition et déconstruction va permettre d'expérimenter une méthode d'approche des grands ensembles et des villes nouvelles (thématiques nationales)

Cette démarche devrait permettre aux habitants de cette ville d'entrer dans l'histoire urbaine et architecturale !

## Position du groupe des élus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie NON au creusement du chenal !

Les Verts sont contre le projet de creusement du chenal présenté par le Port Autonome de Rouen, car un certain nombre de questions, notamment environnementales, sont restées sans réponse.

**Que fait-on des sédiments** et matériaux de dragage ? Le creusement pose la question de la valorisation des sédiments, cette valorisation est actuellement inexistante.

**Quels sont les impacts environnementaux ?**

L'approfondissement du creusement du chenal a un impact sur les milieux naturels :

- L'assèchement des berges de la Seine (l'augmentation du tirant d'eau entraînant leur fragilisation).
- Risque de communication directe de l'eau de Seine avec des nappes phréatiques jusqu'alors préservées.
- Risque de glissement de terrain.

De quelle **vision globale du trafic** portuaire et de son évolution disposons-nous ? A ce jour, il n'existe pas de schéma directeur à l'horizon de 20 ans sur ce trafic pour l'ensemble des ports.

**Sur quelles hypothèses économiques** se base le port pour justifier cet aménagement ?

Sur le plan économique, l'intérêt du projet est loin d'être démontré : on peut légitimement s'interroger sur la continuité du trafic céréales pour les années à venir et sur l'importation de produits tels que le blé ou les biocarburants. Quel type d'économie souhaitons-nous privilégier (agriculture productiviste...) ? De même, l'évolution du trafic pétrolier d'ici 20 ans est-elle prise en compte ? La logique de pétrole abondant et bon marché étant dépassée.

Avant de juger de l'intérêt du projet, un certain nombre de conditions doivent être remplies :  
- Toute décision ne pourra être prise qu'à l'issue



d'une **étude d'impacts environnementaux** et éco-nomiques associant toutes les associations.

**Les impacts (creusement, dragage, boues) sur les milieux naturels et la faune** devront être rigoureusement évalués.

**L'approche socio-économique** dans laquelle s'inscrit ce projet doit être clarifiée. Le type de croissance économique sur lequel se base le projet est contestable.

La réalisation d'un schéma d'aménagement sur 20 à 30 ans des infrastructures portuaires sur l'ensemble des plates-formes en vallée de Seine et sur le littoral.

**Des exigences environnementales incontournables**

- Classement des Boucles de Seine.
- Au-delà de la remise en état des berges, et de la simple « compensation », l'enjeu environnemental est d'exiger **la renaturation des zones humides, des berges, et des milieux naturels.**
- Toutes les zones humides et naturelles qui sont propriétés du Port devront être renaturées. Le Port de Rouen a une emprise sur certains espaces non

utilisés qui pourraient être gérés, par exemple, par le conservatoire du littoral.

- Conditionner la maîtrise foncière et de gestion de ces espaces : aucune contrainte annexe (loisirs, agriculture, propriété privée...)

Parce qu'on ne peut être indifférent au développement du transport de marchandises via les modes maritime et fluvial, il nous appartient de prendre en compte les évolutions liées à ce mode de transport. **Toutefois, cela ne peut s'effectuer à n'importe quel prix.**

D'autre part, les Verts tiennent à rappeler qu'ils sont favorables au projet d'écluse fluviale de port 2000. L'écluse permettrait de fluidifier le trafic fluvial et de réduire les coûts de ce mode de transport, donc de le rendre plus compétitif. Soutenir le projet d'écluse fluviale, c'est non seulement soutenir le développement du transport fluvial en région, mais c'est surtout soutenir un projet constituant une réelle alternative au tout-routier.

**Oui à l'écluse fluviale !**

## Contrat de Projet Etat Région et contractualisation 276

Plénière du 19 février 2007, Extraits de l'intervention de Véronique Bérégovoy, pour le groupe des élus Verts

Les contractualisations sur lesquelles nous sommes amenés à nous prononcer aujourd'hui, le Contrat de Projets Etat - Région et la contractualisation dite 276, entre la Région et les Départements, s'inscrivent dans la continuité du processus engagé avec le SRADT(...).

La question est : "les hauts-normands qui se sont exprimés dans le cadre de l'élaboration de la Charte du SRADT ont-ils été entendus ?"

Je ne vous surprendrai pas en vous faisant une réponse de normande, oui et non.

Indéniablement oui, car ces contractualisations prennent la mesure des enjeux environnementaux et climatiques avec **une multiplication par sept des crédits à 300 millions d'euros portant la part de l'environnement de 3,8 à 12,2%**.

**Il était temps si on se réfère aux conclusions du GIEC (...).**

Cela se traduit par un **plan climat**, qui va permettre de lutter efficacement contre les émissions de CO2 en lançant un programme d'isolation des logements. On a là le parfait exemple de ce que doit être le nouvel équilibre car cette mesure concilie à la fois les enjeux environnementaux, en réduisant la consommation d'énergie, les enjeux économiques, en développant l'emploi dans la filière du bâtiment et enfin les enjeux sociaux en réduisant les factures d'énergie pour les plus modestes.

Parallèlement, un **Observatoire permanent de la Biodiversité**, (...), et l'augmentation des crédits de l'A.R.E.H.N. sont actés.

(...) les crédits consacrés au développement du fluvial et du fret ferroviaire devraient pourtant être une priorité au vu des projections inquiétantes de l'évolution du trafic camion généré par Port 2000. Et puisqu'il est question du port du Havre, j'alerte cette assemblée sur les risques inhérents à la réalisation de la jonction entre le canal maritime et le canal de Tancarville, inscrite dans le C.P.E.R. Les lobbies industriels et portuaires souhaiteraient faire passer cette jonction au travers de la réserve naturelle alors qu'il existe des alternatives qui la contourne (...).

Concernant le volet développement économique, bien que le diagnostic ait mis l'accent sur la faiblesse de notre région en emplois tertiaires supérieurs, on continue à soutenir les secteurs industriels traditionnels de la région.

Pourtant, il est possible de concilier économie, environnement et emploi en développant des alternatives permettant la reconversion de ces filières : telle que la chimie verte, les moteurs "propres" pour l'automobile, le ferro-utrage et le fluvial pour la logistique, les éco-



matériaux pour le bâtiment, les énergies renouvelables.

(...) On peut observer des avancées sur la formation, l'enseignement, les déplacements doux, sur le tourisme, sous réserve qu'il ne se développe pas au détriment des milieux naturels et bien sûr l'économie sociale et solidaire qui se voit pour la première fois prise en compte dans une contractualisation créant les conditions favorables de son développement.

On le voit, l'analyse du contenu de ces contractualisations est contrastée, mais faut-il rappeler les conditions difficiles dans lesquelles le C.P.E.R. a été négocié : une baisse initiale des crédits de l'Etat de 30 %, des délais de négociation très courts, l'exclusion de certaines thématiques telles que le social, la solidarité internationale, la santé, (...) ?

C'est pour ces raisons que notre collectivité ainsi que les deux Départements ont décidé d'élaborer la **contractualisation 276** pour pallier, en autres, la faiblesse du projet de l'Etat pour la Haute-Normandie.

Au final, l'Etat se retrouve marginalisé puisqu'il ne contribue plus qu'à hauteur de 17,6 % des 2,45 milliards d'euros mobilisés par les deux contractualisations et **certaines thématiques telle que la santé environnementale ont pu être réintroduites.**

Si les contractualisations 2007-2013 ne constituent pas une rupture avec le vieux modèle de développement, on peut néanmoins parler de période de transition vers le nouvel équilibre du SRADT qui reste un objectif en devenir. (...)

Dans les contractualisations 2007-2013 (...) les avancées sont nombreuses et les Verts n'y sont pas étrangers que se soit par leur travail d'amendements au sein de l'exécutif ou par les innovations développées au sein des politiques dont ils ont la délégation.

Le groupe des élus Verts approuve donc globalement les programmes d'actions proposés dans le cadre des deux contractualisations.

**L'intervention complète est aussi sur notre site.**

## Communiqués de presse du groupe d'élus Verts

Les derniers communiqués du groupe des élus Verts (pour lire les textes en entier se référer au site [hncrverts.free.fr](http://hncrverts.free.fr) ou alors sur demande au 02.35.89.01.75)

- 6 février 2006 : Lettre ouverte au Préfet de l'Eure sur la situation préoccupante de l'**éolien**

- 16 fév. 2006 : Plan de Protection de l'**Atmosphère**, de la parole aux actes

- 17 mars 2006 : Lettre ouverte au Préfet sur la lutte contre l'incendie en **centrale nucléaire**

- 5 août 2006 : Les écologistes solidaires d'Olivier Lainé (pour l'utilisation de l'**huile brute**)

- 3 octobre 2006 : Les **Verts solidaires** pour sortir du nucléaire (Le groupe des élus Verts de Bourgogne quitte la majorité régionale)

- 7 novembre 2006 : **Le coup de la panne !**

- 8 novembre 2006 : **Deep green**, judiciarisation à outrance

- 19 décembre 2006 : Les Verts Haute-Normandie et les élus Verts au Conseil régional dénoncent le projet d'installation de deux **centrales au charbon au Havre**



Dessin : Christian Pigeon

- 22 janvier 07 : Après le purin d'orties, la justice tue les **semences anciennes** (kokopelli) et la biodiversité .

- 23 janvier : **Que 2007 soit l'année** de la révolution écologique !

**Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRADT) a été voté en plénière le 11 décembre 2006 (voir l'intervention sur le site du groupe [hncrverts.free.fr](http://hncrverts.free.fr))**

## Campagne présidentielle : Dominique Voynet dans notre région

Une campagne sur le terrain, cela se prépare, et il se trouve que le directeur de campagne n'est autre que Claude Taleb qui est aussi Conseiller régional de notre région.

### Au programme pour découvrir ... le programme Vert

Les déplacements de la candidate en Haute-Normandie :

- le 21 mars à **Fécamp** (autour de l'énergie) et au **Havre** (contre les centrales à charbon)
- le 28 mars : cloture des Rencontres des élus régionaux à **Rouen** - Conseil Régional
- 4 avril : **meeting** à Paris (des cars sont prévus au départ de Rouen, tél au 02.35.70.12.10) et elle était le 14 février à **Gaillon** (voir ci-dessous).



*Dominique Voynet lors des dernières Rencontres des élus régionaux - mars 2006.*

### Dominique Voynet à Gaillon : changeons de logique de Santé

Une rencontre avec la candidate des Verts autour de la problématique de la santé et de l'environnement a été organisée par le groupe local de Louviers. Des spécialistes étaient également présents : le professeur Tchernikow, un médecin généraliste, André Cicollera, de la commission nationale santé des Verts et Dominique, qui rappelons-le est également une confrère.



*“On doit passer d'une logique de soin à une logique de santé”*

En Haute-Normandie, l'état de santé préoccupant des populations est en partie corrélé avec les caractéristiques environnementales de la région.

Une surmortalité générale est observée, de 13% pour la mortalité prématurée. La Haute-Normandie totalise 11% des cancers professionnels, et particulièrement la région de Gaillon a un taux anormalement élevé de cancers.

La Haute-Normandie souffre aussi d'un déficit en matière d'équipements sanitaires. Les soins de courte durée sont inférieurs de 9% au taux français moyen, le nombre de lits pour 1 000 habitants dans la région est inférieur de plus de 30 % à la moyenne nationale. Quant au pourcentage par habitants de professionnels de santé (généralistes, infirmières, mais aussi kinés, ophtalmos, gynécos) ... il n'est guère plus flatteur. C'est ce qu'ont rappelé les invités présents.

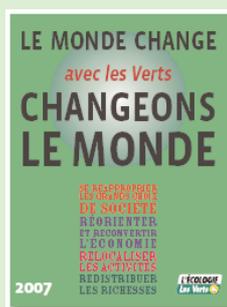
Et Dominique Voynet a conclu cette réunion thématique en réaffirmant le souhait des Verts “d'aller vers une logique de soin à une logique de santé avec de la prévention en amont”. Une intervention dans la salle rappela que les premiers touchés par les problèmes de santé, ce sont les familles précaires, et que l'on pouvait clairement déplorer des décès liés au contexte économique de la famille ... faute d'accès aux soins ou à la prévention.

#### Pour aller plus loin :

- le site : <http://www.voynet2007.fr/>
- le blog de campagne : <http://blog.voynet2007.fr/>
- le site des Verts : <http://lesverts.fr/>

#### Documents de campagne :

- Le programme des Verts pour 2007 :
- “Le monde change, avec les Verts changeons le monde”



- *Le contrat écolo : Les "15 orientations - 50 propositions pour une France écologique et solidaire"* de Dominique Voynet

Ils se trouvent évidemment sur le net, mais pour ceux qui veulent les recevoir par courrier, s'adresser à notre secrétariat : **Les Verts de Haute-Normandie** - 35, quai du Havre - 76 000 Rouen - tél : 02.35.70.12.10.

- *Des livres* : “l'économie Verte expliquée à ceux qui n'y croient pas” de Pascal Canfin - Préface Dominique Voynet. 14 € - Ed. Les Petits Matins.

Dessin : Christian Pigeon



**Véronique Bérégovoy** *veronique.berregovoy@cr-haute-normandie.fr*  
Présidente du groupe - Conseillère régionale déléguée à la Politique de la Ville. Commission "Enseignement"



**Michel Coletta** *michel.coletta@univ-lehavre.fr*  
Président de l'A.R.E.H.N. (Agence Régionale de l'Environnement en H-N)  
Commissions "Action éco., emploi, agri." et "Appels d'offres"



**Jean-Pierre Girod** *jean-pierre.girod@cr-haute-normandie.fr*  
Vice-Président en charge de l'Environnement et des Politiques territoriales - Commission "Transports - Infrastructures"



**Jean-Yves Guyomarch** *jeanguyo@tele2.fr*  
Président de la Commission "Développement Durable"



**Véronique Jullien** *vejullien@wanadoo.fr*  
Conseillère régionale déléguée au Patrimoine  
Commission "Formation professionnelle"



**Martine Rouzaud** *martine.rouzaud@free.fr*  
Vice-présidente de la commission "Qualité de la vie"  
(Culture - Sports - Santé - Jeunesse)



**Claude Taleb** *claudetaleb@cr-haute-normandie.fr*  
Vice-président en charge de l'Economie Sociale et Solidaire - et de la Coopération Décentralisée / Commission "Finances"



## AGENDA

- **17 mars : manifestation contre l'EPR** à RENNES, tél. au 02.35.70.12.10 pour les bus

- **le 27 mars** : Ouverture des Rencontres des élus Régionaux à Rouen et **action militante avec vous tous**. Pour le RDV connectez-vous sur notre site : <http://hncrverts.free.fr>

- **le 28 mars** : Toujours dans le cadre des Rencontres régionales, **séance de clôture avec Dominique Voynet** - Conseil régional à Rouen à 14 h.

- **et n'oubliez pas le 22 avril** : 1<sup>er</sup> tour des **présidentielles** !

- **Prochaines séances plénières** au Conseil Régional : lundis 19 mars et 25 juin (séances ouvertes au public)

16

## - Le Lien - Mars 2007

Supplément annuel au bulletin de liaison du **Groupe des élus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie**

Directrice de publication :  
Véronique Bérégovoy

Photos (sauf mention), rédaction et mise en page : Marie Mabilille

Vous voulez en savoir plus sur les thèmes abordés, contactez Anne Kozlowski ou Marie Mabilille, attachées de Groupe des élus Verts au Conseil Régional :

**12, av. Aristide Briand**  
**76 000 Rouen - 02.35.89.01.75**  
Fax: 02.35.70.98.02

e-mail du groupe : [verts.crhn@wanadoo.fr](mailto:verts.crhn@wanadoo.fr)  
e-mail du journal : [lelien.verts@wanadoo.fr](mailto:lelien.verts@wanadoo.fr)

**site : <http://hncrverts.free.fr>**

Imprimé sur papier recyclé



**Vous désirez être tenu au courant des infos provenant des élus régionaux Verts hauts-normands, recevez :**

Le Lien bi-trimestriel et/ou  La lettre électronique (suivi des commissions permanentes).

Je souhaite être mis en contact avec le Parti Les Verts

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

e-mail : ..... **Renvoyer à : Groupe des élus Verts - 12, av. Aristide Briand - 76 000 - Rouen**